
ÉCONOMIE

ET ÉCOLOGIE :

POUR UNE VRAIE

ALTERNATIVE

*Frédéric
Boccaro*

*« Le matin ça klaxonne
Et le soir c'est bouché
C'est la faute à personne
C'est la loi du marché »
Gilbert Lafaille, 1999*

L' article précédent montrait comment la marchandisation est au cœur de la crise écologique et des réponses perverses à celle-ci ¹. La rentabilité, critère d'accumulation des moyens matériels poussant à leur excès et gâchis jusqu'à la crise de suraccumulation, s'oppose à des objectifs écologiques. Changer vraiment les critères de gestion des entreprises pour en mettre d'autres en œuvre visant à économiser le capital et les matières ², et pas seulement limiter les effets des critères dominants, est absolument nécessaire. Ce changement pousserait à développer les capacités humaines, y compris les activités sociales libres et le temps pour elles. Les enjeux écologiques renforcent encore ce besoin comme une exigence de notre époque.

L'antagonisme entre ces nouveaux critères et ceux, dominants, de la rentabilité devient criant. Une récente étude de la Direction du Trésor ³ récuse le volet transport du Grenelle de l'environnement en particulier parce que les fonds dépensés rapporteraient moins qu'un placement financier en obligations du Trésor (rendement supposé être de 4,34 % pendant 69 ans, ce qui est en soi plus que douteux).

1. Frédéric Boccaro, « Économie et écologie : où en est-on ? », *la Pensée*, n° 363, juillet-septembre 2010.

2. Notamment la croissance du ratio valeur ajoutée / capital et de la valeur ajoutée disponible (VAd) pour les salariés et les populations sur un territoire donné. Cf. Paul Boccaro, *Transformations et crise du capitalisme mondialisé. Quelle alternative ?*, 2^e édition, Le Temps des cerises, coll. Espère, 2009.

3. « Impacts macroéconomiques du Grenelle de l'environnement », *Les cahiers de la DG Trésor*, n° 2010-06, novembre 2010, ministère de l'Économie, des finances et de l'industrie.

POUR LA PENSÉE DOMINANTE LA NATURE EST DU CAPITAL

Est posée de fait la question de dépasser les marchés, sans régresser, en commençant à les maîtriser, sans confondre marchandisation et quantification monétaire tout en se gardant des illusions selon lesquelles un marché « régulé » suffirait à s'émanciper de la marchandisation. Pour tenir compte de l'environnement et des pollutions, les « économistes de l'environnement » créent un prix, pour construire un marché. Mais pour créer un marché il faut aussi des transactions, et un prix qui varie avec ces transactions selon l'offre et la demande, donc des marchandises et une concurrence ainsi qu'un encadrement public, étatique. On va donc faire fonctionner comme marchandises les « biens environnementaux » auxquels on a donné un prix. Pour étayer l'ensemble, on a besoin de la fixation d'un prix étatique et/ou de la distribution de droits sur les biens environnementaux, par « allocation » d'une quantité de « droits de propriété »⁴. La taxe *ad valorem* est décisive pour conforter cet étayage, le réguler en partie et aider à l'intégration idéologique. Pesant sur les consommateurs finals et pas sur les entreprises, cette taxe n'est pas de même nature qu'une taxe sur les profits ou sur les facteurs de production et encore moins qu'une fiscalité incitative, modulée en fonction des résultats atteints.

Au lieu de confondre coûts, prix, marché et valeur créée, ainsi que ressources, stock et capital⁵, il faut distinguer entre une évaluation des coûts, voire d'un prix, qui peut être utile, et la mise en place d'un marché où tout s'échange, où les prix varient en fonction des perspectives de profit liées aux variations de l'offre et de la demande. Cette confusion se retrouve dans l'approche de la richesse par la commission dite Stiglitz, nommée par Nicolas Sarkozy sur « la mesure des performances économiques et du progrès social ». Pour ces experts, la nature comme les êtres humains sont... du capital⁶. Au point 38 de leurs recommandations, ils proposent « d'évaluer la composante économique de la soutenabilité » en additionnant des évaluations monétaires pour « le capital physique, le capital humain et certaines ressources naturelles », tout en ayant déploré « l'absence, dans de nombreux cas, de marchés sur lesquels pourrait reposer l'évaluation des actifs »⁷. C'est l'apologie du marché pour évaluer, comme s'il n'y avait pas de spéculation.

4. En fait les droits de propriété vont être des droits de propriété sur un « service rendu par une ressource naturelle », c'est-à-dire, de façon capitaliste, des droits à revenus (« dividendes ») sur un stock fonctionnant comme un capital.

5. Un capital, après Marx, c'est une valeur qui cherche une valeur accrue, quelle que soit sa forme matérielle concrète : un A qui cherche A + ΔA , son accroissement de valeur par du profit. Ce ne sont pas des machines, ou une maison ou un terrain ou un gisement en eux-mêmes. Ce peut être des machines ou des terrains ou un gisement, si l'on cherche à les mettre en valeur pour qu'ils rendent leur ΔA , le profit. D'ailleurs si le capital c'était ces « biens » concrets alors il en faudrait toujours et le capitalisme serait éternellement indépassable.

6. Joseph E. Stiglitz, Amartya Sen, Jean-Paul Fitoussi, *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009, point 17.

7. La commission Stiglitz propose la notion d'épargne nette ajustée, élaborée à la Banque mondiale, comme critère de performance. L'épargne nette ajustée, c'est ce qui reste du produit intérieur brut après avoir retiré les dépenses pour reproduire le capital matériel, le « capital humain » et le « capital naturel », dont les trois évaluations sont discutables. De plus, s'intéresser à ce solde fait finalement disparaître ces dépenses alors

LA RÉVOLUTION INFORMATIONNELLE BOULEVERSE LA DONNE

Les économistes dominants voient la technique, comme « neutre », de même que de nombreux penseurs écologistes. Pour eux l'économie fonctionne sur une prétendue symétrie capital/travail et il ne peut donc pas y avoir détérioration de l'efficacité du capital (mesurée par le rapport valeur ajoutée/capital). Au mieux, existerait un chemin vers un équilibre d'optimum et le ratio resterait constant. Mais, produire la même valeur ajoutée avec plus ou moins de capital, ou avec plus ou moins de salariés, n'a pas du tout la même incidence en termes de consommation de matières, d'énergie et de pollution.

Or, avec la révolution informationnelle⁸, la nécessité de l'économie systématique des moyens matériels devient décisive. Tout particulièrement parce que sa récupération actuelle dans le système qui sert aux partages des informations contrôlés par les firmes multinationales visant l'accumulation exacerbe à la fois les cercles vicieux économiques (chômage, précarisation et finance) et les cercles vicieux écologiques (pollutions accrues et gâchis de matières élargis sur une échelle plus vaste). Si, au contraire, on visait le développement des capacités humaines avec d'autres critères de gestion, d'utilisation des fonds et d'incitations publiques, les économies matérielles seraient non seulement systématiques mais pourraient se renforcer.

L'idée de neutralité de « la technique » trouve son symétrique chez des théoriciens pourtant critiques. Habermas, commençant par prolonger une idée juste émise par Marcuse dans *L'Homme unidimensionnel*, selon laquelle la technique et la science ont un effet en profondeur sur une société et son idéologie, en arrive à considérer le type technique prédominant dans le capitalisme (avant la révolution informationnelle), qui substitue des machines-outils aux travailleurs, comme étant le seul possible. Il le fait par le biais du concept neutralisant et a-historique de « rationalité » qui est symétrique de la « neutralité » de la technique : dans n'importe quelle société la technique serait toujours porteuse de la même logique « l'activité rationnelle par rapport à une fin et contrôlée par son succès », ce qui semble être difficile à dépasser tant que l'homme sera homme. Selon lui, « l'évolution technique obéit à une logique qui correspond à la structure de l'activité rationnelle par rapport à une fin et contrôlée par son succès, c'est-à-dire en fait à la structure du travail ; dès lors on ne voit vraiment pas comment nous pourrions renoncer à la technique, en l'occurrence à notre technique, au profit d'une autre qui en serait qualitativement différente, aussi longtemps que l'organisation de la nature humaine ne se modifie pas »⁹.

que certaines devraient être réduites, d'autres augmentées. Par ailleurs, dans ces valorisations, les salaires ne sont pas pris en compte pour reconstituer le « capital humain », alors que les profits bruts, rémunération du capital, viennent eux reconstituer le capital dit physique.

8. Paul Boccara, *Transformations et crise du capitalisme mondialisé...*, *op. cit.*

9. Jürgen Habermas, *La technique et la science comme idéologie* (1968), Denoël-Gallimard, 1973, p. 14-15.

Mais dans le capitalisme la finalité n'est pas la production en soi, ni les besoins, c'est « la production centrée sur l'obtention de valeur et de plus-value »¹⁰ pour la rentabilité et l'accumulation des machines, par opposition à la production de valeur d'usage, c'est la mise en valeur du capital qui conduit au remplacement systématisé des hommes par des machines et au gâchis de moyens matériels (machines, matières). Cette caractéristique majeure du capitalisme est celle du « type » de sa technologie dominante. Ce n'est pas celui qui monte avec la révolution informationnelle. Et dans le capitalisme, les « moyens se substituant au travail », deviennent but et fin du travail, sous forme de capital, entraînant la soumission des travailleurs et de leur vie au moyen de travail dans ce que Marx appelle « l'interversion » du subjectif et de l'objectif.

Habermas est d'ailleurs en désaccord avec Marcuse qui, plus ambivalent, pense qu'un autre type de technique et même de science est possible grâce à des transformations révolutionnaires, même si celles-ci sont vues de façon un peu spéculative et mécaniste : « s'il y avait un changement dans le sens du progrès qui briserait le lien entre la rationalité de la technique et celle de l'exploitation, il y aurait également un changement dans la structure même de la science – dans le projet scientifique. [...] La science aboutirait à des concepts de la nature essentiellement différents »¹¹. Habermas répond que Marcuse pense « à l'alternative d'une autre attitude vis-à-vis de la nature, mais il n'est pas possible d'en dégager l'idée d'une nouvelle technique ». Sa conclusion est que « la technique » est mauvaise en soi. Cependant, Habermas élabore l'idée intéressante d'une autre relation à la nature qu'il prête à Marcuse : « au lieu de traiter la nature comme un objet dont il est possible de disposer techniquement, on peut aller à sa rencontre comme à celle d'un partenaire dans une interaction possible. On peut rechercher la nature fraternelle au lieu de la nature exploitée ».

L'ENJEU DES BIENS COMMUNS DE L'HUMANITÉ

Cette question d'autres rapports avec la nature renvoie – en relation avec la révolution informationnelle – à celle de biens communs de l'humanité¹², notion différente de celle de biens publics. Un bien commun n'est pas considéré comme un stock, ni essentiellement comme une « chose », mais comme un bien qui peut être développé, entretenu, construit ou détruit, même si certains peuvent s'épuiser. Les biens communs, l'air, l'eau, l'alimentation, l'environnement, la culture, le savoir, la technologie, l'énergie, mais aussi la monnaie ou la finance partagée, sont définis par rapport à des usages humains et non de façon purement

10. Karl Marx, *Le Capital*, (1867, 1885 et 1894), format de poche, Éditions sociales, 1976, Livre III, p. 793.

11. Herbert Marcuse, *L'Homme unidimensionnel* (1964), Les éditions de Minuit, 1968, p. 189-190.

Jacques Ellul, tout en récusant la neutralité de la technique, finit par ne plus voir le rapport social situé « derrière » la technique, même si celle-ci peut avoir une part d'autonomie. Il énonce le « caractère autonome de la technique [...] Chaque élément technique est d'abord adapté au système technique, et c'est par rapport à lui qu'il a sa vraie fonctionnalité, bien plus que par rapport à un besoin humain ou à un ordre social. » (*Le système technique*, Le Cherche Midi, 1977, p. 133), alors qu'il y a une dialectique entre plusieurs fonctionnalités, et que ce sont des hommes et des intérêts précis qui ont donné certaines des lois et qui orientent, consciemment ou non, les techniques et leur développement.

12. Paul Boccard, *op. cit.*

naturaliste. Aujourd'hui le marché avec son jeu de l'offre et de la demande, sa spéculation, et ses règles de comparaison aveugles et tous azimuts s'oppose, dans une large mesure, à leur développement. On ne peut pas s'en tenir à la notion de biens publics souvent conçus « à côté » du marché, donc en conciliation avec lui.

Avec la marchandisation généralisée et mondialisée, les firmes multinationales jouent un rôle primordial dans la gestion de ce qui pourrait constituer ces biens communs, grâce à leurs pouvoirs d'oligopoles et à leur domination de la technologie, mais aussi avec leur capacités de tirer de l'usage de ces biens, par du travail ici, une valeur qui est utilisée ailleurs à tout autre chose qu'au développement des biens communs : la rentabilité et l'accumulation. Ces firmes plongent les biens qui pourraient être communs dans la logique des marchés mondiaux, y compris financiers, développant les difficultés sociales et les antagonismes. Rappelons que si la nature joue un rôle décisif dans la production de richesse, elle ne crée pas une valeur. Comme l'écrit Marx : « L'homme ne peut point procéder autrement que la nature elle-même, c'est-à-dire il ne fait que changer la forme des matières. Bien plus, dans cette œuvre de simple transformation, il est constamment soutenu par des forces naturelles. Le travail n'est donc pas l'unique source des valeurs d'usage qu'il produit, de la richesse matérielle. Il en est le père, et la terre, la mère, comme dit William Petty »¹³.

UN SERVICE PUBLIC DE L'ÉCOLOGIE AU CŒUR DE L'ALTERNATIVE

La notion d'entretien et de développement des biens communs (et pas seulement de préservation d'un stock) introduit la nécessité d'un travail et l'idée de services publics et socialisés. Le développement de services publics de l'environnement et de l'écologie devient crucial, tout comme celui d'entreprises publiques fonctionnant avec des critères d'économie de ressources naturelles et de moyens matériels, en alternative à la domination-prédation de l'environnement et des ressources naturelles exercées par les firmes multinationales. Des services publics nationaux coopérant entre eux jusqu'au niveau mondial s'intéresseraient aux « ressources naturelles », mais aussi à la production, aux effets des technologies, voire au transfert des technologies. Cela se pratique actuellement mais de façon très embryonnaire, sous la domination des firmes multinationales, voire à leur service (Pôles de compétitivité, Inéris, agences comme celles du médicament, etc.). La question d'une articulation services/industrie autre que par le marché, d'une planification indicatrice et de ses critères, est ainsi posée.

La proposition d'un grand service public de l'écologie rencontre les élaborations et les recherches sociales en cours, comme la proposition de la CGT équipement-environnement d'un service public national de l'ingénierie durable au service des collectivités territoriales, non étatiste et ouvert aux usagers. Ce sont aussi les convergences qui ont pu se construire lors du Grenelle de l'environnement entre organisations syndicales et ONG à propos de

13. Karl Marx, *op. cit.*, livre I, p. 47.

la nécessité du dépassement de la concurrence, du développement du service public et d'opérateurs publics intégrés (tout en traitant de leur dimension internationale), tels le transport ferroviaire ou le service public des marchandises en ville.

Ces convergences ont aussi leurs limites, certaines ONG écologistes ayant des options très social-libérales, alors que développer les services publics et s'émanciper des marchés demande de tout autres financements, beaucoup plus massifs qu'actuellement ¹⁴, qui ne soient pas alimentés par une taxe marchande (un prix supplémentaire). Il faut aussi agir sur les multinationales avec des financements nouveaux, ce qui rejoint la question cruciale de la création monétaire partagée au niveau mondial, développant la monnaie comme bien commun mondial ainsi que nous le proposons à partir de l'analyse néo-marxiste de la régulation systémique ¹⁵.

UNE CROISSANCE SANS PRÉCÉDENT D'UN TOUT AUTRE PRODUIT INTÉRIEUR BRUT

Ce n'est évidemment pas une décroissance généralisée qui est nécessaire. Une telle économie appelle une décroissance radicale de la finance, des gâchis de capital, de matériels, de matières, etc. Elle appelle une croissance tout aussi radicale, et sans précédent, des activités très intenses en personnes (éducation, santé, recherche,...), sans les couper des activités de production matérielle, et à une réduction massive du temps de travail tout au long de la vie, exact opposé de l'actuelle course folle à la surexploitation par les gains de productivité apparente du travail qui génère la course au temps, cette oppression sur le temps dénoncée par Badiou. Pour ce faire il est besoin d'une croissance massive de financements et d'avances de fonds, donc d'une croissance du Produit intérieur brut (Pib) où, entre autres choses, l'activité des services publics est incluse ¹⁶. Mais cela veut dire une croissance du Pib avec un tout autre contenu donc une autre production. Et surtout la poursuite d'autres buts sociaux.

Cette réorientation est antagonique aux critères de rentabilité et à leur domination mais pas à la croissance efficace de la valeur ajoutée. La question de la sélectivité, de ses critères et ses outils, est décisive. C'est là ce que ne voient pas, ou ne veulent pas voir, les promoteurs

14. Actuellement, déjà, l'emploi des services publics domine l'emploi environnemental : 211 000 sur 426 000, *Économie de l'environnement en 2007*, Rapport de la commission des comptes et de l'économie de l'environnement, ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2009.

15. Denis Durand, *Un autre crédit est possible*, Le Temps des cerises, 2001.

Un travail récent de Jean-Marie Harribey (2009) sur les questions écologiques conclut aussi à l'exigence d'un crédit nouveau : « la mise en œuvre d'une stratégie de soutenabilité du développement, tant sociale qu'écologique, ne peut se passer d'une maîtrise collective de la création monétaire », sans aborder directement la question de la sélectivité et de ses critères. « Crise globale, développement soutenable et conceptions de la valeur, de la richesse et de la monnaie », colloque *Les Suds confrontés au développement soutenable*, université Bordeaux IV, 2009.

16. Le Pib qui est la somme des valeurs ajoutées comprend notamment la production des services publics, estimée par les salaires des enseignants, des infirmières, des chercheurs, etc.

de la décroissance qui laissent croire que la conciliation avec ces critères serait possible; ou bien encore qui laissent entendre que la dictature des critères de rentabilité reculerait spontanément si l'on visait la décroissance globale. Pourtant, avec la récente récession, on voit nettement quel type de décroissance le système dominant génère, renforçant le mal être et les privations¹⁷. Observer que l'expansion des services se fait actuellement avec une certaine montée de la consommation globale d'énergie et de matières¹⁸ devrait conduire à voir le conflit qui se joue dans le cadre du type de croissance du Pib et des services pour que cette croissance ne soit pas dominée par l'accumulation matérielle et les critères de rentabilité.

UNE REFONTE ÉCOLOGIQUE ET CULTURELLE DES PRODUCTIONS

Une refonte écologique et culturelle des productions devrait être appuyée par un certain nombre de critères¹⁹. Il s'agirait tout particulièrement d'économiser sur les matières utilisées et prélevées, pour viser une production radicalement « circulaire » (c'est-à-dire utilisant au maximum ses sorties de matières comme entrées, par recyclage, mais aussi utilisant le moins possible d'entrées de matières nouvelles et prenant bien en compte toutes les entrées et toutes les sorties). Cela s'oppose à la vision dominante actuelle qui, au mieux, ne propose de suivre que certaines entrées de matières (le carbone par exemple) ou ne compte comme sorties de matières que les déchets, mais pas ce qui est inclus dans les produits consommés. Il faut « inventer une économie circulaire à l'instar de la nature qui fait de tout déchet un intrant »²⁰. Le découpage incessant du système productif et de la chaîne de valeur, tant dans un même pays qu'entre pays en voie de développement et les autres souligne ce défi. Pour y répondre, il faut dresser des bilans au niveau de territoires dans leur ensemble (y compris importations et transits), alors que la dimension systémique de l'économie comme de l'écologie induit souvent des « reports systémiques » de consommation d'un acteur (une entreprise) vers un autre (sous-traitant), ou d'un territoire vers l'autre (banlieue, espace péri-urbain ou pays en voie de développement)²¹. Il faut aussi considérer les acteurs « entreprises » dans leur

17. Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si l'ancien commissaire européen Sicco Mansholt des années 1970 promouvait la croissance zéro, voire la décroissance, dans la foulée du rapport Meadows, rencontrant une « certaine compréhension » de Valéry Giscard d'Estaing, comme le souligne positivement Serge Latouche, *Le pari de la décroissance*, Fayard/Pluriel, 2010, p. 22, ni si les chefs d'État n'ont finalement pas voulu non plus formuler un objectif si direct, voire cynique.

18. Jean Gadrey, « Écologie, révolution des services et emploi », in *Développement durable : pour une nouvelle économie*, Blandine Laperche, Anne-Marie Crétiéneau, Dimitri Uzunidis (éds), PIE Peter Lang, Bruxelles, 2009, p. 121-141.

19. Paul Boccara, *La crise systémique : une crise de civilisation. Ses perspectives et des propositions radicales*, Audition au Conseil économique, social et environnemental, repris in *Notes de la Fondation Gabriel Péri*, 2010.

20. Conseil économique pour le développement durable, « Croissance verte l'économie du futur », *Références économiques pour le développement durable*, novembre 2009.

21. Christine Voiron-Canicio (2005), « Pour une approche systémique du développement durable », *Développement durable et territoire*, dossier n° 4, revue en ligne, 2005.

globalité. Les travaux d'un système de mesure des flux de matière utilisés ou générés par l'économie française sont une piste très intéressante en ce sens²², avec la limite cependant qui consiste à additionner entre eux des kilogrammes de matière assez hétérogènes (du mercure, très toxique, avec du sable, par exemple) ainsi que des problèmes d'estimation des coefficients techniques dans les pays en voie de développement.

Au plan mondial, une étude estime que 23 % des émissions de CO₂ liées à la consommation de produits dans les pays capitalistes développés ont été rejetées dans un autre pays (dans l'ordre Chine, Russie, Malaisie + Thaïlande + Taiwan, Moyen-Orient, Afrique du Sud, Ukraine, Inde), les premiers importateurs de CO₂ étant les États-Unis (suivis du Japon, du Royaume-Uni, de l'Allemagne et de l'Italie), tandis que par tête on trouve la Suède, le Danemark et la Suisse aux premiers rangs²³. Des indicateurs de ce type, pour les matières consommées voire rejetées par chaque entreprise, pourraient être des critères de gestion nouveaux, à partir d'une normalisation comptable, et en liaison avec des services publics rénovés chargés du suivi des gestions et de l'appui à l'intervention.

LA RESPONSABILITÉ « SOCIÉTALE » DES ENTREPRISES

Les travaux sur la responsabilité « sociétale » des entreprises (principes de l'investissement raisonnable de l'ONU ou la norme ISO 26 000²⁴) prétendent relever ce défi, et par conséquent insistent à juste titre sur les critères de mesure au niveau des entreprises. Les uns et les autres proposent *grosso modo* de comptabiliser dans les rapports de gestion des entreprises les « impacts » sociaux et environnementaux de leurs activités. Tout en comportant des éléments très intéressants, comme la notion de sphère d'influence, ils sont très ambivalents et soulèvent trois ensembles de problèmes.

Premièrement, ils ne comportent pas d'obligation, d'éléments contraignants, les États-Unis et quatre autres pays s'y étant opposés (tandis que la Chine en acceptait le principe). Ils n'imposent pas de certification ni de procédures, ce qui pose la question de la transparence

22. Céline Jamet, « Matières mobilisées par l'économie française – Comptes de flux pour une gestion durable des ressources », *Études et documents*, n° 6, juin, Service de l'observation et des statistiques, ministère de l'Écologie de l'énergie, du développement durable et de la mer, 2009.

Le système statistique français d'observation de l'environnement s'intéresse aux deux aspects : point de vue physique et point de vue monétaire. Il doit beaucoup à deux économistes-statisticiens de l'Insee, anciennement animateurs de la section économique du PCF, Jacques Mayer et André Vanoli. Ce système est pour l'instant attaché, au sein de la commission des comptes de l'environnement, à réaliser des évaluations monétaires justifiées concernant l'environnement par les coûts de remise en l'état, de dépollution, des dommages, d'entretien, etc., et au refus de marchandiser la nature elle-même.

23. Steven Davis, Ken Caldeira, *Consumption based accounting of CO₂ emissions*, PNAS Early edition, 2009.

24. ISO 26 000 est une norme internationale d'application volontaire destinée aux entreprises, acheteurs, administrations, etc. Elle est mise au point au sein de l'*International organization for standardization* dont sont membres de nombreuses associations nationales dites « professionnelles », comme l'Afnor française. L'ISO précise que « Iso 26 000 n'est pas une norme de système de management. Elle n'est pas destinée ni appropriée à des fins de certification ou à une utilisation réglementaire ou contractuelle ».

des méthodes et de la comparabilité des évaluations entre deux entreprises. Cela pose aussi la question d'un service public de la notation et de l'évaluation des entreprises face au mouvement généralisé de *greenwashing* et d'affichage « vert » incontrôlés. Plus généralement, il faudrait dépasser la démarche par labels et affichage, qui tend à enfermer l'action sur les entreprises dans une action par le marché (les citoyens-consommateurs), et poser la question des pouvoirs à créer dans et sur l'entreprise, sa gestion et l'utilisation de ses fonds.

Deuxièmement, ces approches tendent à refouler l'antagonisme existant avec les critères de rentabilité, voire à conforter le marché financier. Ainsi l'ONU et l'ISO proposent de présenter ces évaluations à côté des bilans et comptes habituels, et non pas à leur place. Il y a pourtant une conflictualité évidente, voire un antagonisme, entre les différents critères, y compris sur le terrain des critères monétaires avec la recherche de la rentabilité. D'ailleurs ces informations supplémentaires sont généralement utilisées pour attirer les capitaux, et donc accroître encore l'accumulation. Au sein même de la responsabilité « sociale » des entreprises s'opposent différentes visions. Certains, comme en France Jacques Richard ²⁵, proposent de distinguer 1) les coûts sociaux et environnementaux « cachés » à l'intérieur des coûts existants, sans changer le résultat comptable, 2) les externalités non comptabilisées qui pour certaines affecteraient le résultat comptable. Mais, 3) il souligne aussi que tout ne peut pas être compté de façon marchande. En particulier, ce qui est immatériel ou bien lorsque l'horizon temporel lointain oblige à faire des hypothèses très hasardeuses et à calculer un amortissement ²⁶. D'autres, au contraire, comme Daniel Lebègue, président de l'Institut français des administrateurs (et ancien directeur du Trésor), proposent d'appliquer un taux d'actualisation de 4 % ce qui ramène vers une logique de rentabilité.

Troisièmement, la question des périmètres, de l'exhaustivité et des reports est essentielle et reste à traiter, même si la notion de « sphère d'influence » peut y aider. Mais on gagnerait grandement à utiliser la notion de valeur ajoutée pour traiter des périmètres d'entreprises ou de territoires.

Ces différentes critiques sont autant de contradictions, voire d'éléments d'action, qui peuvent permettre d'utiliser la notion de responsabilité sociale des entreprises pour déborder les limites dans lesquelles on veut la cantonner et la récupérer pour l'accumulation financière et matérielle. Et ce d'autant plus que la loi Grenelle 2 (article 225) oblige les grandes entreprises (en France) à faire figurer dans leur rapport annuel « des informations sur la manière dont la société prend en compte les conséquences sociales et environnementales de son activité ». C'est en soi limité, d'autant plus que la liste des informations est renvoyée à un décret. Mais à ces indicateurs devra être annexé « l'avis » des « institutions représentatives du personnel et des parties prenantes » ²⁷. Ce qui ouvre la voie à un travail pratique et théorique de critique et de proposition d'alternatives avec de multiples forces sociales.

25. Professeur de gestion à l'université de Paris IX, et auteur dans les années 1980 de travaux sur les nouveaux critères de gestion des entreprises publiés dans la revue *Issues*.

26. Cité par A. Reverchon, *Le Monde*, 21 septembre 2010.

27. Dès l'exercice 2011 pour les sociétés cotées, dès l'exercice 2016 pour les autres.

À la suite de la discussion menée précédemment sur l'analyse coûts/avantages pour l'évaluation des projets et de leurs effets globaux, on pourrait plutôt rechercher l'articulation entre indicateurs monétaires et non monétaires. Quelles sont les dimensions sur lesquelles on peut agréger et retenir une approche synthétique, notamment monétaire, et quelles sont les dimensions non monétaires irréductibles? On peut aussi construire des ratios rapportant indicateurs physiques quantitatifs d'utilisation (usage) ou de temps à des moyens monétaires. Cette question est en partie explorée de longue date dans le système statistique de « comptes satellites » : de la santé, de l'éducation, du logement, des transports. On y met souvent en regard des effets utiles (en quantités physiques ou en volumes non monétaires), avec des moyens mis en œuvre (soit monétaires, soit humains), avec des ratios de type « état de santé/dépense », « quantité de transport/dépense », etc., le but ne devant pas être de viser la diminution de la dépense, mais d'évaluer la dépense engagée pour un effet utile recherché. Certains de ces systèmes de comptes mettent aussi les effets non voulus (morts, pollutions, émissions de gaz à effet de serre)²⁸ à côté des effets utiles voulus.

UNE UTOPIE RÉALISTE

Une refonte écologique et culturelle des productions suppose encore de viser l'usage au lieu de la possession des objets. La question est abordée aujourd'hui dans les travaux dominants²⁹, mais de façon hyper-marchande, en substituant à l'achat d'une marchandise la location de l'usage. Au marché, on substitue le marché, avec en outre tous les problèmes posés par les gâchis accrus de non-détention et de renouvellement accélérés impulsés par les firmes multinationales pour sans cesse remplacer les produits par des nouveaux produits³⁰.

Se pose en réalité la question d'une transition révolutionnaire, matérielle et culturelle, vers un système productif qui viserait les valeurs d'usage et non plus les valeurs marchandes, tout en continuant d'économiser le travail fourni, mais de façon maîtrisée (à l'opposé de certaines tendances à vouloir gâcher le travail vivant, symétriques du gâchis actuel de matières et de travail mort). La notion de valeur ajoutée est cruciale, et les remises en cause de la notion de Produit intérieur brut, qui ont une part de vérité, ont tendance à oublier cette interprétation de la valeur ajoutée, qui peut en outre être construite dès le niveau de l'entreprise ou au niveau d'un territoire. Parmi les indicateurs d'utilisation, ou d'usage,

28. Voir par exemple, *Les comptes des transports en 2009*, 47^e Rapport de la Commission des comptes des transports de la Nation, coordination Frédéric Boccard, Service de l'observation et des statistiques, ministère de l'Écologie, de l'énergie, du développement durable et de la mer, juin 2010.

29. Patricia Crifo, Michèle Debonneuil, Jean-Pierre Grandjean, *Croissance verte*, Rapport du Conseil économique pour le développement durable, novembre 2009.

30. Michelin, par exemple, loue ses pneus aux entreprises de transport routier, en assurant leur entretien et maintenance. Cela permet d'après Michelin une diminution unitaire de la consommation de carburant et un allongement de la durée de vie des pneumatiques, mais au final plus de pneus sont consommés et vendus car il s'agit d'élargir le marché pour accumuler plus de profit.

ceux du temps gagné pourraient devenir centraux, à partir notamment de la mise en œuvre dans les services publics de critères « d'efficacité sociale »³¹.

La fameuse phrase de Marx est plus que jamais d'actualité : « La richesse véritable de la société et la possibilité d'un élargissement ininterrompu de son procès de reproduction ne dépendent donc pas de la durée du surtravail, mais de sa productivité et des conditions [...] dans lesquelles il s'accomplit. En fait le royaume de la liberté commence seulement là où l'on cesse de travailler par nécessité et opportunité imposée de l'extérieur ; il se situe donc, par nature, au-delà de la sphère de production matérielle proprement dite. [...] La seule liberté possible est que [...] les producteurs associés règlent rationnellement leurs échanges avec la nature, qu'ils la contrôlent ensemble, au lieu d'être dominés par sa puissance aveugle et qu'ils accomplissent ces échanges en dépensant le minimum de force et dans les conditions les plus dignes, les plus conformes à leur nature humaine. Mais cette activité constituera toujours le royaume de la nécessité. C'est au-delà que commence le développement des forces humaines comme fin en soi, le véritable royaume de la liberté qui ne peut s'épanouir qu'en se fondant sur l'autre royaume, sur l'autre base, celle de la nécessité. La condition essentielle de cet épanouissement est la réduction de la journée de travail »³².

Cette utopie réaliste est précisément combattue explicitement tout au long d'un ouvrage de Jonas, philosophe allemand qui fait référence. Insistant sur la responsabilité éthique de l'homme vis-à-vis des générations futures à cause de son pouvoir nouveau sur la nature, il a formulé le « principe responsabilité ». Mais il s'oppose à tout changement radical du système social et des rapports de production qui relèverait nécessairement de l'utopie. Ceci, à la fois par position malthusienne, en fait, et par principe moral³³. C'est qu'il prête au marxisme, pris comme porteur de la véritable utopie, « le culte de la technique », en se fondant sur les exemples dudit socialisme soviétique, système de rattrapage étatiste du capitalisme occidental et donc de sa technique, selon le même type. Pour Jonas la technique « en soi » est univoque. On ne pourrait que limiter sa force ou ses effets. Ainsi, ne voit-il pas l'ambivalence fondamentale de la relation entre les travailleurs et les machines (aliénation et construction de soi) qui est une relation entre travailleurs et capitalistes passant par les moyens matériels modelés par le capital.

La recherche du profit lui paraît saine : elle « pousse à diminuer les frais »³⁴. Il oppose la production qui serait correctement régulée par la « logique du profit » à la consommation qui, elle, poserait problème, sans voir l'antagonisme entre frais pour le capital et dépenses humaines, ni le besoin d'une articulation tout autre de la production à la consommation. Il combat alors le marxisme parce que celui-ci énonce la possibilité d'une vie meilleure

31. Paul Boccara, *La crise systémique actuelle ...*, *op. cit.*

32. Karl Marx, *op. cit.*, Livre III, p. 742.

33. Hans Jonas, *Le principe responsabilité - Une éthique pour la civilisation technologique*, 1979, traduction française, Champs, Flammarion. « Nous ne pouvons pas aujourd'hui nous permettre l'utopie ; et en second lieu, même en soi et pour soi elle est un idéal faux » (p. 305-306).

34. *Idem*, p. 278.

pour tous, y compris matériellement. Partisan de décroissance, il promeut, au lieu de buts et critères positifs, alternatifs au profit, un idéal de limitation, pétrit de crainte où « la restriction plus que la croissance devra devenir le mot d'ordre »³⁵.

CHANGER LES RAPPORTS DE PRODUCTION POUR UNE TOUT AUTRE TECHNIQUE ET UNE RÉVOLUTION DE LA RÉPARTITION

La déformation dans le sens d'un « culte de la technique » n'est pas absente d'une critique non marxiste du capitalisme, qui ne voit pas le type fondamental de la révolution industrielle³⁶ et les changements historiques de ce type avec la montée de la révolution informationnelle. Au lieu de s'enfermer dans la répartition des revenus il faut traiter les deux versants : production et répartition. Celle-ci détermine certes la conversion du produit soit en consommation finale soit en moyens de production, mais cette reconversion est elle-même déterminée par les rapports des agents de la production, par la structure de la production et son financement.

Pour Hervé Kempf « il ne faut pas produire plus [...] il faut mieux répartir le travail ». Parmi les trois axes de transformation qu'il propose, on trouve « un système de prix qui intègre [...] l'impact écologique des biens, ou qui ne contrarie pas l'augmentation spontanée du prix des matières premières » et « le rationnement »³⁷. Ce qui est antinomique avec son premier axe : « une réduction des inégalités » en taxant les riches, car on ne change pas les rapports sociaux de production et on fait confiance aux entreprises et à leurs critères de rentabilité. Ce qui est antinomique aussi avec son appel à ce que les gens « reprennent la maîtrise créative de leur vie » ou à « marginaliser le principe de maximisation du profit », tant que les multinationales maîtrisent si largement les technologies et la production, et tant que les banques privées et les critères de rentabilité dominent le crédit. D'ailleurs les services publics sont notoirement absents de tout son propos, finalement très axé sur le marché.

Il s'agit de construire la pensée d'une nouvelle alliance révolutionnaire entre transformation de la production et des modes de consommation, au travail et hors du travail. Les propositions pourraient être enrichies ainsi avec en arrière-plan une exigence renforcée de services publics rénovés : des critères nouveaux exprimant d'autres buts sociaux (économiser le capital pour libérer les hommes, économiser les matières pour une circularité radicale de la production, une mesure non marchande des effets utiles des biens communs), un nouveau type de maîtrise publique du crédit, jusqu'au plan international,

35. Jean-Paul Deléage, *Une histoire de l'écologie*, Points, Seuil, 1991, p. 305.

36. Déformation renforcée par une erreur d'interprétation de la notion de « forces productives » chez Marx, héritée au départ de Richard Jones, mais qui devient ensuite, chez Marx, les « forces productives sociales », définies comme « la capacité de production et le développement de leurs agents », c'est-à-dire de la nature et des êtres humains qui font entrer en conflit les « rapports de production ».

37. Hervé Kempf (2009), *Pour sauver la planète, sortez du capitalisme*, éditions du Seuil, 2009, p. 129-130.

une citoyenneté faite de connaissances scientifiques nouvelles et partagées ainsi que de pouvoirs nouveaux sur l'activité des entreprises et des services publics.

CAPITALISME VERT ET TAXE CARBONE

C'est tout le contraire des illusions à l'œuvre à propos du « capitalisme vert » où les banques s'engagent à soutenir les valeurs boursières « éco-responsables », sans critères précis et mesuré de la performance écologique des entreprises concernées, en estimant avant tout le profit rapporté et en sélectionnant des secteurs (l'énergie ou le retraitement des déchets). Il faut au contraire que les banques respectent des critères écologiques précis pour leur crédit (une campagne en ce sens est menée par l'ONG *Les amis de la Terre*), ce qui entrerait en résonance avec les critères d'une autre efficacité sociale (emploi qualifié, valeur ajoutée disponible, valeur ajoutée/capital). Il faut aussi que la création monétaire contribue au financement des services publics et socialisés d'écologie, coopérant au plan international.

Quant à la taxe carbone, dont le principe est loin d'être abandonné, même sa version prétendument juste socialement, avec des compensations sociales, repose sur la liberté de gestion des entreprises qui pourront ainsi compenser ce surcoût de l'énergie par la baisse des salaires, afin de tenir leurs prix et leurs profits. Du gouvernement Fillon-Sarkozy à Nicolas Hulot, en passant par Jean-Louis Borloo, on déclare que la taxe carbone doit se faire à « isofiscalité » (fiscalité constante), compensée par une baisse des cotisations sociales.

Dans ces conditions, comment développer les services publics et les gens? Ce qui est indispensable pour une véritable révolution écologique. Une politique de dépenses publiques active est nécessaire pour permettre de vraies alternatives positives à la consommation non écologique. Cela nécessite des dépenses massives de recherche et dans les infrastructures publiques, mais aussi des investissements nouveaux des entreprises et des dépenses considérables de reconversion des emplois et de qualification des gens. Enfin, pour inventer une économie circulaire qui « décorrèle la consommation d'usage de la destruction du bien qui en est le support physique », il faut bien autre chose que remplacer cette consommation physique par la location marchande (ce que proposent Patricia Crifo et ses co-auteurs), il faut notamment introduire au niveau des entreprises de nouveaux critères de gestion. Sinon le poids des équipements accumulés pousse coûte que coûte à rentabiliser les équipements existants au lieu de changer profondément la production (« le mort saisi le vif »). Se poser la question d'une nouvelle régulation c'est tout autre chose qu'un simple « retour de l'État ». Même si on commence à reconnaître en paroles qu'il ne suffit pas de « simplement ajouter un nouveau facteur [...] au couple nouvelles technologies de l'information et de la communication-capital financier » et qu'« une vision bien plus globale et cohérente est nécessaire » ainsi que le « rôle de la puissance publique dans l'orientation des comportements, la maîtrise des risques et la promotion de nouvelles régulations »³⁸. La question est que cette nouvelle cohérence doit être claire et explicite car elle rencontre

38. Patricia Crifo, Michèle Debonneuil, Jean-Pierre Grandjean, *Croissance verte, op. cit.*

frontalement la « vieille cohérence » de la rentabilité, du capital et du marché qui persiste et veut se renforcer. En témoignent le marché financier des droits à polluer, la taxe carbone et le principe du pollueur-payeur.

CANCUN : UN ACCORD AMBIVALENT

Le récent accord sur le climat conclu à la conférence de Cancun entre les États participant au processus de Kyoto sous l'égide de l'ONU est marqué par cet ensemble de contradictions ainsi que par des béances énormes à propos des firmes multinationales³⁹, de leurs critères et de l'action à exercer sur elles. Ce compromis est caractérisé par une collusion entre États et firmes multinationales et aussi par une montée en puissance de voix progressistes des pays en voie de développement comme la Bolivie. L'accord de Cancun témoigne de la reconnaissance de faits importants, comme la responsabilité des pays dits développés dans le réchauffement climatique avec la notion de « responsabilité commune mais différenciée ». Il énonce aussi le besoin de mener de pair développement économique et lutte contre le réchauffement climatique⁴⁰. Pour les pays « en développement », l'accord précise que le « développement social et économique, ainsi que l'éradication de la pauvreté » constituent les premières priorités. Il confirme le besoin de « vision pour une action coopérative mondiale » qui, précise-t-il, doit porter sur le financement, les développements et transferts de technologie et le développement des capacités des États. Ces enjeux sont essentiels pour les pays en voie de développement.

Mais la question d'un vrai mécanisme de sanction au-delà de 2012 (fin de la période « Kyoto ») est ouverte, tandis que les seuls instruments précis mis en avant sont les « mécanismes de marché », comme le marché des crédits carbone (marché des droits à émettre du CO₂) et le mécanisme dit de développement propre qui permet à une multinationale d'augmenter ses émissions de CO₂ par des investissements nouveaux dans les pays en voie de développement, si elle annonce que ces investissements sont relativement moins émetteurs que ses installations existantes dans les pays développés tout en augmentant ses émissions globales. Aucun moyen supplémentaire n'est prévu pour mesurer et surveiller l'activité des multinationales, ni droit d'alerte par les salariés. Aucun critère ne s'applique directement aux entreprises. Autant de contradictions avec les objectifs énoncés.

Pour ce qui concerne directement les pays en voie de développement, un « Fonds vert pour le climat » est prévu. Mais bien que des montants importants soient annoncés, on ne sait comment il va être pourvu. Sera-ce par une taxe carbone mondiale ?

Cependant, il est demandé que les instruments d'action du Fonds soient décidés après une évaluation comparative des avantages et inconvénients des instruments de marché et

39. Tout particulièrement les multinationales étatsuniennes implantées dans les pays émergents comme la Chine, alors que les États-Unis se maintiennent en dehors du système d'engagements contraignants.

40. Le CO₂ présent dans l'atmosphère est largement celui envoyé il y a plusieurs décennies qui y est resté et ne s'est pas encore dégradé.

des instruments non marchands. Ceci témoigne d'une montée en puissance des pays en voie de développement contre la vision dominante. La gestion du Fonds est confiée à la Banque mondiale, ce qui peut ouvrir une possibilité de bataille sur les outils financiers eux-mêmes, bien que la création monétaire mondiale (les droits de tirage spéciaux du Fonds monétaire international) soit pour l'instant en dehors du schéma du Fonds. Il en va de même pour les transferts de technologie, bien commun possible monopolisé actuellement par les multinationales. Le principe du transfert est fortement affirmé, mais le coût de ce transfert n'est absolument pas évoqué, ni la responsabilité des multinationales.

L'affirmation conjointe de la coopération mondiale et de la souveraineté des États, de la nécessité d'être capable de mesurer les émissions de gaz à effets de serre ainsi que les efforts fournis, la mise en place de forums d'évaluation des technologies, traduisent le besoin de services publics nationaux beaucoup plus développés et coopérant entre eux au niveau mondial ⁴¹. Se pose aussi la question des définitions et des périmètres. Peut-on continuer à attribuer les émissions et pollutions uniquement au pays fabricant des produits consommés dans un autre pays et/ou sous contrôle de multinationales à base étrangère? Ce qui renvoie aux dominations internationales des pays en voie de développement. L'accord de Cancun peut aussi ouvrir la voie à un soutien étatique mondialisé aux multinationales et à leur fuite en avant dans l'accumulation et les gâchis matériels au nom du « capitalisme vert ». En ce sens, l'année de négociation à venir peut jouer un rôle très important.

On sous-estime l'enjeu écologique si on ne voit pas qu'il faut révolutionner les productions, les critères de gestion des entreprises (tout particulièrement les multinationales) et affirmer le besoin de services publics nationaux très développés coopérant au plan mondial. Réduire l'enjeu écologique à une simple limitation de la consommation et à un partage des richesses existantes entre riches et pauvres ou entre pays développés et en voie de développement, c'est sous-estimer les effets pervers de ce qui est fait, aboutissant au mieux à des résultats quantitatifs plus que minimales. En insistant, dans les pays développés comme la France, sur la consommation des ménages et des pays eux-mêmes, on se focalise sur des éléments en bout de chaîne et on renforce la culpabilisation paralysante. Il s'agit au contraire de voir le rôle décisif du capital multinational, de ses critères de gestion, du type technologique actuel et du type de financement. Le défi est beaucoup plus élevé. Il s'agit de l'exigence d'une autre société, dépassant le marché, appelant des pouvoirs et une culture profondément nouveaux. Traiter vraiment l'enjeu écologique contribue pleinement au dépassement du capitalisme et de la façon dont il modèle production, consommation, territoire, système de pouvoirs et technologie. Cela contribue aussi au dépassement du libéralisme, en allant vers une civilisation de l'Humanité sur toute la Terre.

41. Il apparaît clairement que tout ce qui est de l'ordre de la statistique publique est à développer, mais de façon autre, mieux ouverte sur les utilisateurs. La mesure statistique est d'ailleurs un bien commun international en soi, notamment pour le suivi des biens communs mondiaux.

